



Le métier

Le titulaire du CAP Menuisier Installateur prépare et installe différents ouvrages de menuiserie en bois, PVC, aluminium, destinés aux constructions neuves ou en rénovation.

En extérieur : portes d'entrée, de garages, fenêtres, volets, stores, etc...

En intérieur : placards, portes, escaliers, parquets, mobiliers d'agencement.

Il peut être amené à prendre en charge l'installation des automatismes, la maintenance, la réparation des éléments posés.

Il est chargé de la pose d'ouvrages variés. Il réalise des œuvres à partir de dessins d'exécution élaborés par lui-même ou par le bureau d'études. Il possède une bonne habileté et rapidité manuelle.

Il est minutieux, précis, a de bonnes connaissances en calcul, géométrie et dessin. Il est très soigneux et propre.

Des connaissances complémentaires en électricité et en automatisme peuvent être requises. Il exerce son métier le plus souvent en équipe et à l'abri, sur des chantiers de constructions neuves, en réhabilitation ou chez les particuliers. Son activité s'accompagne de déplacements fréquents.



Programme de formation

Enseignement général :

Français
Histoire-géographie
Mathématiques
Anglais Technique
Travaux Pratiques Sciences
Sciences
EPS

Enseignement professionnel :

Dessin
Lecture de plan
Enseignement pratique en atelier
Enseignement théorique en salle
Prévention Santé Environnement

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail
R408 – Travail en Hauteur

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Condition d'admission

- Elève sorti d'une classe de 3^{ème} de collège

Poursuites d'études au CFA BTP 57

- CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement
- CAP Constructeur Ossature Bois
- BP Menuisier

